

DISCOURS 21^e SEMINAIRE FRATEL

Madame la Ministre de L'Economie Numérique et de la Transformation Digitale,

M. le directeur général de l'ARCEP TOGO ,

Mesdames et messieurs les membres du comité exécutif du FRATEL 2024,

Chers homologues, membres du Fratel,

Distingués invités Mesdames et Messieurs en vos rangs, grades et qualités

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole devant vous en tant que Président de FRATEL 2024 pour vous souhaiter à tous la bienvenue.

Au-delà d'encourager la connaissance mutuelle de ses membres, du mode d'exercice de leurs missions respectives et des marchés des télécommunications qu'ils régulent notamment par des échanges de meilleures pratiques, en 2024, nous avons convenu que le réseau Fratel devait non seulement mobiliser plus d'Autorité de régulation lors de nos réunions mais aussi cerner davantage les nouvelles questions de régulation des marchés numériques induites par les transformations du secteur. C'est l'essence même du présent séminaire d'échange d'information et d'expérience sur le thème « Économie de la donnée, paiement mobile : quels enjeux de régulation technico-économique », qui se tient ici dans la capitale togolaise, à l'invitation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo et de l'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) de la République du Congo sous l'égide de notre réseau FRATEL.

Je voudrais à ce stade remercier très sincèrement mon homologue, le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) du Togo et tout le personnel pour l'accueil réservée à toutes les délégations et la bonne organisation de ce séminaire. Mes remerciements vont également à l'endroit de son excellence Monsieur le Président de République du Togo, Qui sans l'autorisation duquel cette réunion n'aurait pas eu lieu, je vous prie madame la ministre de transmettre nos sincères et chaleureux

remerciement à son excellence Monsieur le président de la République chef de l'Etat .

Je remercie aussi le Secrétariat exécutif de Fratel, pour le bon suivi de l'orientation de la vision 2024 ainsi que des thématiques qui nous réunissent à chaque occasion, comme c'est le cas ici au Togo.

Je remercie également tous les participants pour l'intérêt manifesté aux travaux de ce séminaire, les intervenants qui passeront à tour de rôle lors des panels, ainsi que les membres qui vont animer les échanges par des exemples et des expériences remarquables.

Mesdames et Messieurs

Distingués invités

Chers homologues

Un appel ici, un message par là, une inscription sur une application d'un coté, une information de notre position GPS d'un autre coté, une connexion internet à Lomé , une trace électronique sur un wifi d'aéroport , voilà le monde dans lequel nous vivons,

Dès traces électroniques laissées sur les réseaux ou sur internet toilent aux informations volontairement renseignés , nous créons des données électroniques partout où nous sommes. Public, Confidentielles, privées , sensibles ou secrètes ces données sont de plus en plus exploités et se doivent d'être réguler.

Conscient de cette problématique grandissante exponentiellement, les comité exécutif FRATEL 2024 avait décidé d'en faire un sujet de discussion commun.

C'est ainsi que ce séminaire de Fratel est consacré aux enjeux émergents de l'économie de la donnée, les perspectives , des potentielles défaillances du marché du stockage et du traitement des données ainsi que du paiement mobile. Ces sujets revêtent une importance capitale pour notre secteur des communications électroniques en pleine mutation.

L'essor des données massives couplé à la montée de l'intelligence artificielle transforme radicalement nos économies tout comme nos sociétés. La donnée est devenue un actif stratégique qui nourrit de nouveaux modèles d'affaires disruptifs.

Parallèlement, les paiements mobiles, soutenus par la progression fulgurante du mobile money en Afrique, reconfigurent les écosystèmes financiers traditionnels.

Face à ces bouleversements technologiques et économiques, nous, régulateurs, devons réfléchir à de nouveaux cadres juridiques et réglementaires adaptés.

Comment assurer un juste équilibre entre innovation et protection des libertés et droits fondamentaux ?

Comment garantir un accès équitable aux données et promouvoir une concurrence loyale sur ces nouveaux marchés ?

Quels mécanismes de supervision mettre en place pour la monnaie mobile afin de prévenir les risques sans entraver l'inclusion financière ?

Au cours de ce séminaire, il est donc clair que nous partagerons les analyses sur ces questions stratégiques. Riches de nos éclairages pluriels, nous pourrons alors dégager des pistes de régulation technico-économique pour accompagner, dans la durée, ces transformations majeures dans nos pays.

Mesdames et Messieurs

Distingués invités

Chers pairs régulateurs

Notre domaine d'activité étant sujet à des mutations effrénées, il est plus qu'impérieux que nous harmonisions nos politiques et nos expertises afin de mieux appréhender les éventuelles mutations et les défis inhérents pour atteindre nos objectifs, notamment ceux de notre plan d'actions. Il s'agit, chers homologues, d'anticiper une régulation équilibrée et évolutive, essentielle pour libérer tout le potentiel économique et sociétal des technologies numériques comme le recommandent nos gouvernements respectifs.

C'est pourquoi je voudrais saluer l'engagement du gouvernement du Congo sous la vision de Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, Président de la République, Chef de l'Etat, qui poursuit résolument ses efforts pour faire du Congo un acteur incontournable de l'économie numérique en Afrique centrale dans la construction de plusieurs DATA center dans le dernier, de type TIER 3 construit par l'ARPCE est déjà connecté au câble sous marin WACS et 2 Africa de Meta, en vue d'une meilleure gestion des données qui sont, sans un doute en faveur de la souveraineté numérique de notre pays.

Mesdames et Messieurs

Chers collègues membres du réseau Fratel

Ce séminaire offre également l'occasion de faire un point sur le plan d'actions, notamment les outils et programmes qui visent à accompagner nos Autorités de régulation dans la maîtrise des nouvelles technologies et réseaux de télécommunications émergents. Le renforcement des compétences techniques et réglementaires des cadres des autorités de régulation est essentiel pour une régulation adaptée et efficace du secteur.

Tout en vous remerciant, une fois de plus, d'avoir répondu présents à cet important rendez-vous, je vous souhaite des échanges fructueux au service du développement équilibré et durable de nos économies numériques.

Vive les réseaux

Vive le FRATEL

Je vous remercie.